

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous,
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...),
- Animées par des professionnels de la vie associative,
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Les différentes thématiques proposées dans ce programme peuvent être organisées pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy

www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION

**L'ASSOCIATION LOI 1901, CRÉATION,
MODIFICATION, STATUTS, RÈGLEMENT
INTÉRIEUR...**

Livret de contenu

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **L'association Loi 1901 : création, modification, statuts, règlement intérieur** » destinée à aider les stagiaires dans la démarche de création et/ou de modification de leur association, de prendre conscience de la force juridique des statuts et de connaître quelques outils de gestion.

OBJECTIFS GENERAUX



- Être sensibilisé aux enjeux qui se cachent derrière la rédaction des statuts et le contenu des différents articles.
- Se questionner sur son projet associatif, le faire évoluer et le pérenniser.

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants,
- Futurs dirigeants,
- Particuliers en phase de création,
- Salariés.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
L'association Loi 1901 :			
création,	17 septembre	Annecy	14h – 17h
modification,	19 septembre	Faverge	18h – 21h
statuts,			
règlement intérieur	17 octobre	Rumilly	18h – 21h

CONTENU DE LA FORMATION

SAVOIR DÉFINIR ET MODIFIER SES STATUTS



- Identifier les grands principes de la loi 1901,
- Connaître les procédures de déclaration, modification et dissolution d'une association,
- Maîtriser la rédaction et le contenu juridique des statuts,
- Savoir définir et rédiger un Règlement Intérieur.

Organisation :

Formation interactive, questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques individuels et collectifs, documentation et outils, partage d'expériences...

Après la formation et si besoin le formateur vous propose :

- Un accompagnement dans la rédaction et/ou l'évolution de vos statuts et règlement intérieur, par mail ou par téléphone.
- Un rendez-vous individuel pour répondre aux questions que vous vous posez sur votre association.